

Rapport 2014 du Conseil de fondation de la FOP

L'AGEDE occupe un siège au sein du conseil de fondation de la FOP (Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève).

Nous y avons donc droit de vote.

Le conseil se réunit deux fois par année.

Nous sommes informés par le comité de placements de la gestion des fonds et de leurs rendements. Il explique sa stratégie et donne le résultat des performances du portefeuille.

A la séance du 22 mai 2014, nous avons approuvé le versement d'une prime unique de 20% du montant mensuel perçu, aux 143 rentiers, au vue des résultats de l'année écoulée.

Nous avons approuvé l'affiliation de l'association pour l'accueil familial de jour en Ville de Genève.

Nous nous sommes positionnés sur une demande particulière d'une assurée.

A la séance du 16.02.2015, nous avons été informé que 2014 a été une bonne année pour les placements. Nous avons un rendement supérieur à la moyenne nationale. Le comité de placement est optimiste malgré le déblocage du taux de change.

Au prochain comité, nous devons votés sur une modification du taux technique.

Le degré de couverture de la FOP est de 113.47%. Pour augmenter les intérêts sur les comptes des actifs, il faudrait environ entre 115 et 120%.

La moyenne d'âge des actifs est de 38 ans.

Nous avons apporté des modifications au certificat de prévoyance que vous recevez, afin de le rendre plus lisible.

Une formation continue nous est proposée afin de mieux comprendre les termes techniques.